



Cabinet de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie

Paris, le 11 janvier 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Installations industrielles : un plan de modernisation pour prévenir les risques liés au vieillessement**

Le plan d'actions visant à maîtriser les risques liés au vieillissement des équipements industriels (installations industrielles et canalisations) vient d'être arrêté par Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies Vertes et des négociations sur le climat et Chantal JOUANNO, secrétaire d'État chargée de l'Écologie.

Le 13 janvier 2010, au théâtre du Musée du Quai Branly à Paris, ce plan de modernisation va être présenté aux exploitants et aux inspecteurs de l'administration à l'occasion d'un colloque présidé par Chantal JOUANNO.

Ce plan d'actions retient 38 mesures impliquant les exploitants industriels, l'administration et les experts techniques. Le montant global des investissements nécessaires pour son application est estimé à un demi-milliard d'euros environ pour l'ensemble du monde industriel, réparti sur plusieurs années.

Afin de s'assurer de sa mise en œuvre immédiate, Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO ont d'ores et déjà prévu de placer, parmi les actions prioritaires 2010 de l'inspection des installations classées, des actions ciblées sur ce thème.

Ce plan avait été voulu par le ministre d'État fin 2008 suite à des accidents en dépôt de liquide inflammable ou en raffinerie. Après la rupture d'un pipeline d'hydrocarbures dans la plaine de la Crau en août 2009, Chantal JOUANNO a souhaité une accélération de son élaboration.

Ainsi ce sont près de 130 personnes qui ont été mobilisées pendant 10 mois, spécialistes du monde industriel, experts techniques et représentants de l'administration.

../..

Le plan comporte à la fois :

- des évolutions réglementaires,
- la refonte ou la production de guides professionnels approuvés par l'Etat
- un état des lieux et des investigations complémentaires sur les installations jugées les plus critiques,
- des surveillances renforcées,
- des investissements spécifiques.

**« J'ai voulu des mesures ambitieuses dans la qualité et la fréquence du contrôle, dans la pertinence des programmes de surveillance et de maintenance des ouvrages »** a déclaré Chantal JOUANNO, secrétaire d'État à l'Écologie.

**Un point presse est organisé à 12h30**

---

**Contact presse :**

Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

[sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr)

---

Hôtel de Roquelaure – 246 boulevard Saint-germain – 75007 PARIS

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)